

Programme : _____

Adresse : _____

Cp/Ville : _____

Nom Acquéreur : _____

Adresse : _____

CP – Ville : _____

Téléphone : _____

Nom Coacquéreur : _____

Adresse : _____

CP – Ville : _____

Téléphone : _____

Offre – Prise en charge des frais de notaire

A l'occasion de la régularisation, par acte authentique, de la vente consentie à(aux) RESERVATAIRE(s) susnommé(s), URBIS REALISATIONS s'engage à prendre en charge les frais de notaire ci-après limitativement énumérés : taxe de publicité foncière, salaire du conservateur des Hypothèques et émoluments de vente du ou des notaires.

Le RESERVATAIRE soussigné reconnaît expressément qu'il devra supporter le coût financier des autres perceptions accessoires à la mutation (frais de procuration, frais d'acte de prêt, frais liés à l'emprunt, frais d'hypothèque, de caution ou de privilège de prêteur de deniers, ou tous autres frais de garantie liés au financement de l'acquisition, ou provision pour frais de bornage et constitution de cahier des charges, fond de roulement, ...)

Cette offre ne peut pas être transformée en une réduction du prix de vente du logement.

Cette offre n'est pas cumulable avec les autres offres Urbis Réalisation en cours.

Le(s) RESERVATAIRE(S) reconnaît(ssent) expressément que la présente offre commerciale est valable à la condition que le(s) RESERVATAIRE(S) régularise(nt) l'acte authentique de vente dans les délais stipulés à l'article 7 des Conditions Particulières du contrat de réservation, à défaut, les frais de notaire seraient intégralement à la charge du (des) RESERVATAIRE(S).

Il est convenu entre les parties que les dispositions du présent avenant prévalent sur les dispositions générales du contrat de réservation lorsqu'elles leur sont contraires.

Fait à _____, le __ / __ / ____

URBIS REALISATIONS

LE(S) CLIENT(S) RESERVATAIRE(S)

Signature précédée de la mention

« Lu et approuvé »